

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY CONFIRME SA STRATÉGIE D'EXCELLENCE ET SA PLURIDISCIPLINARITÉ AVEC LA PROMOTION DE SEIZE AVOCATS

August Debouzy | 17/12/24 |



August Debouzy confirme sa stratégie d'excellence en annonçant la promotion de seize collaborateurs en droit des affaires. Ces nominations, qui concernent **neuf Counsels et sept Avocats Seniors**, reflètent la volonté du cabinet d'accompagner le développement de ses talents pour l'ensemble des domaines d'expertise du cabinet. Le cabinet August Debouzy est un collectif pluridisciplinaire de 150 avocats mobilisés pour répondre aux enjeux de croissance, d'innovation, de mise en conformité et de sécurisation des activités de ses clients.

"Ces promotions témoignent de notre volonté de développement et d'engagement vis-à-vis des avocats qui incarnent au mieux notre positionnement à la fois audacieux et exigeant", déclare Mahasti Razavi, Managing Partner. "Ces seize avocats répondent aux valeurs qui font notre force : excellence technique, créativité, expérience et dévouement sans faille auprès de nos clients. Offrir des perspectives d'évolution à nos avocats est primordial et nous sommes très fiers de les accompagner."

Neuf talents promus au rang de Counsels :

Roxane BLANC-DUBOIS intervient en protection des données et sciences de la vie, accompagne des clients français et internationaux dans leurs enjeux de conformité les plus complexes.

Anaïs COVIAUX intervient en contentieux commercial et pénal ainsi que dans tous les domaines de la compliance, possède une expertise pointue dans la prévention de la corruption et la gestion d'enquêtes internationales majeures.

Aurélien MICHELI intervient en droit commercial et de la distribution, accompagne des groupes français et internationaux dans leurs problématiques contractuelles et contentieuses.

Océane MILLON DE LA VERTEVILLE apporte une connaissance fine des enjeux de propriété intellectuelle à l'équipe Brevets, dont elle coordonne le *Knowledge Management*.

Catherine MINTEGUI intervient en droit des affaires dans le secteur immobilier et conseille particulièrement des fonds internationaux dans leurs opérations d'investissement immobilier.

Anaïs PALLUT intervient en droit des brevets et secrets des affaires, possède une solide expérience en contentieux complexes dans ces domaines, y compris devant la Juridiction Unifiée du Brevet.

Pierre PÉROT intervient sur les questions stratégiques de propriété intellectuelle, en particulier celles relatives au droit d'auteur et aux marques, et se distingue par son expertise des enjeux liés à l'intelligence artificielle.

Clément QUERNIN intervient dans la prévention et le traitement des difficultés des entreprises, l'accompagnement des dirigeants, ainsi qu'en *distressed M&A*.

Zoé RIVAL intervient en droit social et se distingue particulièrement dans la gestion des contentieux individuels et collectifs sensibles.

Sept talents promus au rang d'avocats seniors

Inès BOUZAYEN intervient en propriété intellectuelle et se distingue par sa connaissance approfondie du marché de l'art.

Charlotte CHEN intervient en droit des nouvelles technologies.

Agathe DE MARCILLAC intervient en droit pénal des affaires et investigations complexes.



Charles MAUREL intervient sur des questions réglementaires et contentieux public.

Robin NINI intervient en protection des données et projets digitaux innovants.

François RÉTIF intervient en restructurations et contentieux des procédures collectives.

Benjamin SABBAGH ZADEH intervient en arbitrage international et contentieux complexes.
